Numéro 14
Septembre/Octobre 2010

Remue-méninges

La réforme du lycée. Quels changements ? Quelles priorités ? Quelques repères pour la rentrée 2010.

IJSCOPE 92

L'info jeunesse du 92 sous toutes ses facettes

A LA UNE

Comment aider les jeunes décrocheurs ou déscolarisés ?

Quelques pistes et témoignages du réseau IJ 92, de structures partenaires et de jeunes Alto-Séquanais.

© IJ 92

Portrait

Actions de l'Inspection académique des Hauts de Seine. Témoignage de Nicolas RENARD, Proviseur Vie Scolaire. **Page 5**

© IJ 92

Sous les projecteurs

Le PIJ et l'Espace Jeunes de Montrouge. Une nouvelle structure entièrement dédiée aux jeunes. **Page 10**

IJ92

IJSCOPE 92

EDITO

De nombreux projets pour la rentrée...

Suite à une période estivale ensoleillée, nous sommes heureux de vous retrouver pour une rentrée que nous espérons pleine d'énergie et de projets passionnants. Certains vivent la rentrée en douceur, d'autres rencontrent des difficultés.
La déscolarisation est en effet un sujet de préoccupation, autant pour les jeunes que pour les professionnels qui les entourent. Ce numéro de l'IJscope sera consacré aux passerelles qui existent entre une interruption du parcours scolaire, volontaire ou non, et la réinsertion des jeunes dans un cursus scolaire ou de formation : comment les aider à trouver un établissement scolaire ? Comment les accompagner pour trouver une orientation en adéquation avec leur projet de vie ? Comment leur redonner goût aux études ? Parallèlement à ce dossier thématique, nous mettrons en lumière la pluralité des métiers et activités de nos collègues de l'Education Nationale, à travers le témoignage de M. Nicolas RENARD, Proviseur Vie Scolaire détaché à l'Inspection académique des Hauts-de-Seine. Ceci répond également à un souhait des structures Information Jeunesse du département de renforcer le partenariat avec les établissements scolaires des Hauts-de-Seine.

Bonne rentrée !

L'Information Jeunesse, le reflet d'une grande diversité !

Une fois de plus, les actions menées par l'Association IJ 92 et les BIJ/PIJ des Hauts-de-Seine révèlent une grande variété de thèmes et de publics abordés par les professionnels.

Remise des Prix Envie d'agir 2010

Le programme Envie d'agir soutient et valorise les initiatives des 11-30 ans dans tous les domaines : solidarité internationale ou de proximité, animation sociale et culturelle, développement durable, création d'entreprise... Le 26 mai 2010, la DDCS 92 et l'Association IJ 92 ont mis à l'honneur les porteurs de projets Envie d'agir. 82 jeunes Alto-Séquanais ont été primés en 2010 et 3 d'entre eux ont reçu un « prix spécial » remis par un parrain : M. LAMBERT (Créateur de la société AMOES, ancien lauréat), M. CHAUMERLIAC (Délégation départementale de la Croix-Rouge) et M. MARTINELLI (Théâtre Nanterre-Amandiers). Présidée par le Sous-préfet des Hauts-de-Seine, les représentants de la DDCS 92 et de l'Association IJ 92, la soirée était agrémentée d'extraits de film et de témoignages. Les 200 participants ont pu apprécier la spontanéité et le professionnalisme des lauréats.
Nous venons d'apprendre la suspension de ce programme par le Ministère à partir de 2011.

© DDCS 92

Lauréats Envie d'Agir 2010 des Hauts-de-Seine.

Contact : Envie d'agir, DDCS 92 • Constance STOYANOV • Tél. : 01 40 97 45 12 • E-mail : constance.stoyanov@hauts-de-seine.gouv.fr

Appels à projet de la DDCS 92

7 BIJ / PIJ des Hauts-de-Seine ont vu leurs projets retenus par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. D'ici la fin de l'année, les équipes mettront en place des actions à destination des jeunes sur les thèmes suivants :

Culture

• BIJ de Levallois-Perret : organisation du Festival Ptit Clap (concours de courts-métrages).

Développement durable

• PIJ de Chaville : parcours Sport Nature et village d'animations sur l'environnement ;

SOMMAIRE

Réseau IJ 92 en action ! page 2/4

Portrait. Nicolas RENARD, Inspection académique des Hauts-de-Seine . page 5

Dossier thématique. Comment aider les jeunes décrocheurs ou déscolarisés ? page 6/8

Remue-méninges. La réforme du lycée . page 9

Sous les projecteurs. Le PIJ et l'Espace Jeunes de Montrouge page 10

Agenda et Arrivées/Départs page 11

• BIJ / PIJ de Rueil-Malmaison : « L'éco-citoyen résonne à Rueil » (forum interactif, stands, pôle multimédia, expositions, films).

Jeunesse et Citoyenneté

• BIJ de Clichy-la-Garenne : organisation d'un forum et création d'un passeport de l'engagement ;

• BIJ de Courbevoie : BAFA Citoyen (en contrepartie d'une aide financière au BAFA, réalisation d'un projet citoyen sous le tutorat d'un professionnel de l'animation) ;

• PIJ de Fontenay-aux-Roses : Ciné-club avec projection de films et débats, création d'une Assemblée des jeunes et « Tekitoi » (temps de rencontre entre jeunes valides et en situation de handicap) ;

• PIJ de Vanves : visite guidée du Parlement Européen à Bruxelles et rencontre avec un député Européen pour les jeunes du CMJ.

Le délai de retour des projets « Jeunesse et Citoyenneté » est étendu au 1er octobre 2010.

■ **Contact :** DDCS 92 • Tél. : 01 40 97 45 00 • Internet : ddcs@hauts-de-seine.gouv.fr

Festival des Sports de Nature à Chaville

Le Service Jeunesse et Sports et le PIJ de Chaville ont organisé le 26 juin dernier la 1ère édition du Festival des Sports de Nature. Les 2 000 participants ont salué la présence de Mme Rama YADE, Secrétaire d'État aux Sports, qui a inauguré le Festival et donné le départ du « Trail du Muguet ». Au programme de cette journée sportive et familiale : un Parcours Sport Nature (VTT, tir à l'arc, accro-branche, escalade, course d'orientation), un tournoi de volley-ball, deux courses à pieds en forêt et un Village d'animations gratuites (actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, planétarium, ferme pédagogique, balade en poney, ateliers fusée à eau...).

Rama YADE donne le départ du « Trail du Muguet » de Chaville !

© Photodreams International

Jeunes et adultes s'en donnent à cœur joie sur le mur d'escalade.

© Photodreams International

Cette manifestation s'est déroulée en partenariat avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, le Conseil général 92 et les associations Raid Up, Chaville Athlétisme et Chaville Sèvres Volley-Ball.

■ **Plus d'infos :** http://festivaldessportsdenature.chavilleblog.com

■ **Contact :** PIJ de Chaville, Patrice CLEOMENE • Tél. : 01 41 15 99 54 • p.cleomene@ville-chaville.fr

Les jeunes réalisateurs à l'honneur à Levallois-Perret

Le BIJ de Levallois a initié et organisé pour la 2ème année consécutive le Festival Ptit Clap, concours gratuit de courts-métrages pour les 15-25 ans. Cet événement a pour vocation de devenir la référence incontournable en matière de réalisation et de découverte de nouveaux talents du cinéma.

Du 1er mars au 31 mai 2010, 218 films ont été postés des 4 coins du monde. Le 19 juin, plus de 400 personnes ont assisté à la cérémonie à l'Hôtel de Ville pour visionner les 9 films finalistes aux côtés des membres d'un jury professionnel. Les courts-métrages sélectionnés traitaient de thèmes aussi divers que l'amour, la vengeance, la maladie, le monde de l'enfance, la Seconde Guerre Mondiale, l'art et bien d'autres ! Les jeunes réalisateurs ont fait preuve d'originalité et de créativité, alliant humour, émotion et rebondissements, pour produire des films de qualité qui ont captivé le public.

> **« Cet événement a pour vocation de devenir la référence incontournable en matière de réalisation et de découverte de nouveaux talents du cinéma. »**

Trois prix ont été remis après délibération du jury présidé par les réalisateurs Olivier NAKACHE et Eric TOLEDANO et composé de spécialistes du monde du cinéma (acteurs, réalisateurs, agents, ingénieurs du son...).

Le public a également eu l'occasion de voter pour décerner un 4ème prix. Les résultats figurent sur le site dédié au Festival Ptit Clap.

■ **Plus d'infos :** http://festivaldessportsdenature.chavilleblog.com

■ **Vidéos :** http://www.dailymotion.com/group/festival_ptit_clap/1

■ **Contact :** BIJ de Levallois-Perret, Isabelle PAUVERT • Tél. : 01 55 90 05 40 • bij@ville-levallois.fr

Sensibilisation aux NTIC à Bois-Colombes

Suite à des demandes de parents d'élèves auprès de la CPE du Collège Mermoz de Bois-Colombes, l'équipe du BIJ a été contactée afin de sensibiliser les élèves aux responsabilités et aux dangers induits par les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Les objectifs du BIJ était d'informer séparément les élèves et parents, de dédramatiser et démystifier les faits divers liés à Internet et de connaître les responsabilités de chacun vis-à-vis des usages sur le web. Le 7 juin, Louis-Georges AMAR, Animateur Multimédia au Point Cyb, a effectué des conférences-débats auprès des 6 classes de 5ème. Les collégiens ont abordé différents thèmes : l'absence d'anonymat sur Internet, la cyber-réputation, l'authentification des sources, l'addiction aux nouvelles technologies « online »... Le lendemain, c'était au tour des parents d'élèves – toutes classes confondues – de débattre sur ces questions : les dangers potentiels d'Internet, l'intérêt des logiciels de contrôle parental, le niveau de connaissances multimédia nécessaires à l'accompagnement de leur enfant, la question du respect de l'intimité des enfants et de la responsabilité parentale...

Contact : BIJ de Bois-Colombes
• Louis-Georges AMAR • Tél. : 01 47 80 30 05
• bureau.information.jeunesse@bois-colombes.com

ÉVÉNEMENTS À VENIR

« Politique locale de jeunesse : une ambition éducative ? » à Issy-les-Moulineaux

© Cathy Yeulet

L'INJEP et la Ville d'Issy-les-Moulineaux organisent conjointement avec le CLAVIM une rencontre d'information et d'échange en écho à la publication par l'INJEP des Cahiers de l'action : Politiques locales de jeunesse, le choix de l'éducatif (Issy-les-Moulineaux - 92). Cet événement aura lieu le **30 septembre 2010** de 13h30 à 18h à l'Espace Icare. Au programme : deux conférences et des ateliers thématiques avec une réflexion sur « L'accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés », « L'émergence et l'accompagnement des pratiques amateurs de musiques amplifiées », « L'engagement citoyen » et « La réussite éducative et ses effets dans la Cité ». L'IJ constitue un axe majeur des politiques publiques de jeunesse de la Ville. La modération des ateliers sera assurée par Gaël CAYLA, Directeur de Suresnes Information Jeunesse et Sandrine FISSOUNE, Directrice de l'Escale-BIJ de Sèvres. Olivier TOCHE, Directeur de l'INJEP et André SANTINI, Maire d'Issy-les-Moulineaux, Député des Hauts-de-Seine, concluront cette initiative.

Contact : INJEP, Jean-Claude RICHEZ
• Tél. : 01 70 98 94 00 • richez@injep.fr
CLAVIM, Bruno JARRY • Tél. : 01 41 23 86 07
• bruno.jarry@ville-issy.fr

Journée de l'éducation partagée 2010

La 4ème édition de la Journée de l'éducation partagée aura lieu le **9 novembre 2010** au CDDP de Boulogne-Billancourt. La thématique de « L'autonomie des jeunes »sera déclinée lors de conférences autour de 3 axes : une approche sociologique livrée par Michel FIZE (Chercheur au CNRS, Socio-thérapeute), une approche pédagogique réalisée par Frédéric DUPIN (Professeur à l'IUFM de Paris, Fondateur de l'université conventionnelle) et une approche psychologique effectuée par Patrice HUERRE (Psychiatre, Psychanalyste). L'après-midi sera ponctué d'ateliers thématiques : « L'accès au logement », « L'accompagnement vers l'emploi », « Les pratiques culturelles » et « Les apprentissages à l'école ». Présidée par le Préfet des Hauts-de-Seine, cette journée vise à favoriser la réflexion et les échanges entre les professionnels de la Jeunesse, originaires des différents réseaux des organisateurs de la journée (DDCS 92, Association IJ 92, CDDP, Inspection Académique et Préfecture 92).

Contact : Association IJ 92, Magali BOULIC • Tél. : 06 12 99 53 38
• ij92.contact@ gmail.com. **DDCS 92,** Constance STOYANOV • Tél. : 01 40 97 45 12
• constance.stoyanov@hauts-de-seine.gouv.fr

Forum de l'avenir des jeunes à Bois-Colombes

Pour la 2ème année consécutive, le BIJ de Bois-Colombes met en place le « Forum de l'avenir des jeunes » : l'objectif est d'informer les 16-25 ans sur les moyens existants pouvant les aider à atteindre une autonomie personnelle et matérielle. Organisé le **15 octobre 2010** de 14h30 à 19h sur la Place de la Mairie, le forum se présentera sous forme de stands tenus par des professionnels de l'insertion des jeunes. L'information sera particulièrement axée sur l'existence et le rôle des structures compétentes (locales, départementales ou régionales) pour chaque thématique : Démarches et formalités administratives, Insertion professionnelle et sociale, Protection familiale et infantile, Aides financières « jeunes », Prévention Santé, Droit du travail, Enseignement, Multimédia, etc.

Contact : BIJ de Bois-Colombes, Nelly BROSSETTE • Tél. : 01 47 80 30 05
• bureau.information.jeunesse@bois-colombes.com

Nicolas RENARD : avec les chefs d'établissement, développer des projets en direction des élèves du département.

Entretien avec Nicolas RENARD, Proviseur Vie Scolaire à l'Inspection académique des Hauts-de-Seine.

Quel est votre rôle à l'Inspection académique des Hauts-de-Seine ?
Depuis un an, je travaille auprès de M. ROSSELET, Inspecteur d'académie. Je suis l'interlocuteur des chefs d'établissement pour monter certains projets ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés particulières dans la vie de leur établissement. Le département compte 152 établissements du secondaire (99 collèges et 53 lycées).

Quel type de dossier suivez-vous précisément ?
Je m'occupe plus directement des problèmes d'absentéisme des élèves, de sécurité des établissements, ou bien encore des rapports avec la police et la justice. Je m'occupe aussi des élèves « décrocheurs » (collégiens de moins de 16 ans). Nous avons mis en place des dispositifs dans les Hauts-de-Seine :

- les classes relais : 11 classes regroupent chacune 8 élèves pendant 2 mois. Ces classes les aident à reprendre goût à la scolarité et à revaloriser l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Chaque classe relais effectue 3 sessions par an.
- les Etablissements de Réinsertion Scolaire : nous ouvrons le premier ERS au collège Dunant de Colombes. Il accueillera pendant un an 16 élèves qui travailleront en petits groupes avec des professeurs. Le programme allie enseignement, activités éducatives, réflexion sur l'orientation, sport et interventions de partenaires extérieurs.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de partenariat ?
Sur les projets de réinsertion des élèves, nous travaillons avec la Protection Judicaire de la Jeunesse, les Centres Médico-Psychologiques, la Maison des Adolescents et les associations locales. En tant que proviseur, j'ai également travaillé en collaboration avec le J.Bus (programme de prévention et de sensibilisation des jeunes sur la santé et la citoyenneté).

Le partenariat avec une structure IJ était très constructif et très intéressant pour les élèves : il permettait de coupler l'information avec la découverte d'une structure locale.

Quelle a été votre expérience avec cette structure du réseau Information Jeunesse 92 ?
Nous avons fait intervenir le J.Bus et le JESP d'Asnières (Jeunes Espace Santé Prévention) sur diverses thématiques. C'était un partenariat très constructif et très intéressant pour les élèves : il permettait de coupler l'information apportée par le J.Bus avec la découverte d'une structure locale. Les classes étaient divisées en deux : une partie des élèves débattait sur les relations garçons-filles dans le J.Bus, l'autre moitié visitait le JESP.

Que conseilleriez-vous aux structures IJ souhaitant travailler en collaboration avec des établissements scolaires ?
Il est important que les partenaires puissent apporter des éléments que l'école ne fournit pas, avec des interlocuteurs différents de ceux présents dans les établissements, par exemple dans le domaine de la santé, des engagements citoyens ou des activités périscolaires. Le thème proposé par le J.Bus répondait à un vrai besoin ressenti au sein de mon établissement sur les difficultés de communication entre jeunes filles et garçons. Au niveau administratif, il est nécessaire de signer une convention partenariale spécifiant les rôles et responsabilités de chacun.

Existe-t-il des soutiens financiers pour des projets partenariaux ?
Oui, sous différentes formes : participation d'un enseignant pour quelques heures, subventions de divers organismes ou des collectivités territoriales, dispositifs de réussite éducative.

Notre intérêt est de mieux comprendre les jeunes pour pouvoir mieux travailler avec eux.

L'Inspection académique est l'un des partenaires de la Journée de l'éducation partagée organisée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 92 et l'association IJ 92. Quel est l'apport de cette journée pour vous et votre public ?
La participation au montage et à l'animation de cette journée permet de mener une réflexion sur le champ de la Jeunesse ; elle donne également lieu à une mise en relation des différents partenaires et acteurs de la Jeunesse. Cet événement annuel élargit notre point de vue sur les jeunes : notre intérêt est de mieux les comprendre pour pouvoir mieux travailler avec eux.

Contact : Nicolas RENARD, Inspection académique des Hauts-de-Seine • Tél. : 01 40 97 35 85 • nicolas.renard@ac-versailles.fr

Comment aider les jeunes décrocheurs ou déscolarisés ?

Tous les ans à la rentrée, qu'ils soient dans le cycle secondaire ou supérieur, certains jeunes se retrouvent en difficulté par rapport à leur affectation scolaire ou à leur choix d'orientation. D'autres décrochent au cours de l'année et quittent le circuit scolaire, de manière volontaire ou non. Les élèves, comme leurs parents, sont souvent désarmés face à cette situation. Comment accompagner ces jeunes ? Quelles solutions s'offrent à eux ?

Action « SOS Rentrée » par le BIJ de Clichy-la-Garenne. Rencontre avec Manina MANGOT, Responsable du BIJ

De quel constat est née cette action ?
Depuis 2000, nous recevions dès mi-août de nombreux jeunes pour des difficultés de rentrée scolaire.

Quelles sont les causes de ces difficultés ?
Elles sont variées et touchent des jeunes de tous quartiers et de tous niveaux scolaires : oubli de confirmation d'inscription, manque de places dans la filière choisie, affectation très éloignée du lieu de domicile, exclusions temporaires sans prise de conscience du choix d'orientation à venir et exclusions définitives.

Quels sont les enjeux de « SOS Rentrée » ?
Assurer une meilleure gestion des demandes et du suivi des jeunes pour favoriser l'intégration des "exclus de la rentrée" dans un établissement scolaire.

Comment l'action est-elle déclinée concrètement ?
Elle a lieu tous les ans de mi-juin à novembre avec la mise en place d'un tract d'info à destination des jeunes et des professionnels, un accompagnement individuel (création d'une fiche de suivi) et des contacts réguliers avec les partenaires pour éviter le traitement multiple des situations.

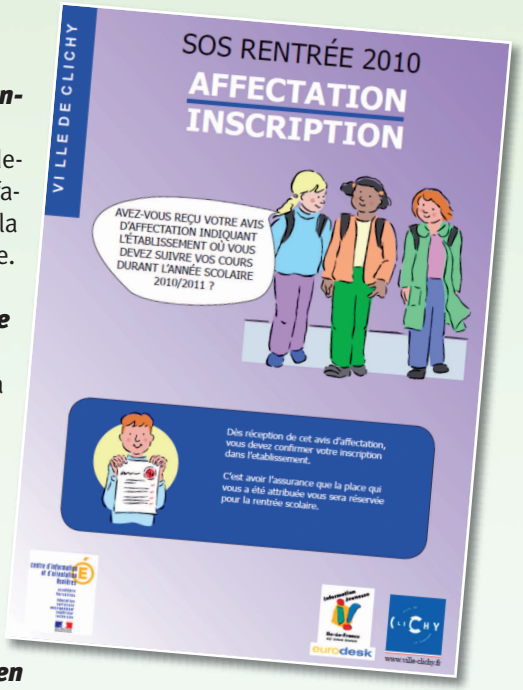
VILLE DE CLICHY
SOS RENTRÉE 2010
AFFECTATION
INSCRIPTION
AVEZ-VOUS REÇU VOTRE AVIS D'AFFECTATION INDIQUANT L'ÉTABLISSEMENT OÙ VOUS DEVEZ SUIVRE VOS COURS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011 ?
Dès réception de cet avis d'affectation, vous devez confirmer votre inscription dans l'établissement.
C'est avoir l'assurance que la place qui vous a été attribuée vous sera réservée pour la rentrée scolaire.
eurodesk

Quels partenariats avez-vous mis en place ?
Les premiers partenaires mobilisés ont été le CIO, la Mission Locale, la Maison du Droit et de la Prévention, l'Association de Prévention Spécialisée Essor, les 5 maisons de quartier de la ville, les médiateurs des collèges et les animateurs du service Jeunesse.

Comment les jeunes sont-ils informés ?
La campagne d'information débute dès juin par le biais des professionnels accueillant le public jeune et par la diffusion du tract d'info « SOS Rentrée » dans toutes les structures de la ville.

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?
En 2007, ce sont 13 jeunes qui ont trouvé une solution avec l'informatrice jeunesse (20 cas recensés sur la Ville). En 2009, nous avons accompagné 16 jeunes sur 43 cas recensés. Les autres jeunes sont pris en charge par la cellule de veille éducative (rencontres partenariales pilotées par la Maison du Droit et de la Prévention, auxquelles le BIJ participe).

Le BIJ reste-t-il mobilisé sur cette question après la rentrée ?
Bien sûr. Les interruptions volontaires ou accidentelles de parcours scolaire avec intention de réintégrer les études sont prises en compte toute l'année. Le suivi individuel avec contact des partenaires est assuré au même titre que les accidents de rentrée scolaire de septembre.

Contact : BIJ de Clichy-la-Garenne, Manina MANGOT • Tél. : 01 47 15 32 28 • bij@ville-clichy.fr

REOSUP : une opportunité de réorientation à saisir avec le BIOP.
Témoignage de Sophie DELON-ROLLAND, Consultante.

Quelle est l'origine du projet REOSUP ?
Le BIOP, centre d'orientation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, est partenaire du projet REOSUP dans le cadre du fonds d'expérimentation de Martin HIRSCH à destination de la Jeunesse.

Quels sont les objectifs ?
Identifier les étudiants décrocheurs du 1er cycle d'enseignement supérieur et leur assurer un programme d'accompagnement et de réorientation afin qu'ils élaborent un projet professionnel ou de formation correspondant à leur profil.

Comment REOSUP est-il mis en œuvre ?
Le passeport REOSUP offre un suivi personnalisé gratuit aux étudiants "bac +" (L1, L2, L3, prépa, concours...) qui ont le sentiment de s'être mal orientés et ne savent plus quoi faire. Au cours d'un suivi d'une vingtaine d'heures d'accompagnement individuel et collectif, nous apportons au jeune des éclairages au niveau de ses compétences, qualités et aspirations ainsi que des informations sur les filières et l'environnement socio-professionnel. Le but est de dégager un plan de réorientation en adéquation avec ses motivations et les tendances du marché de l'emploi.

Comment se déroulent les modules individuels et collectifs ?
Les entretiens individuels permettent d'établir un diagnostic sur le passé du jeune et les axes exploitables de son profil. Lors des séances collectives, nous faisons des tests de personnalité et étudions les centres d'intérêt des participants. Puis ils bénéficient d'un accompagnement avec un/e documentaliste pour une recherche sur les métiers, secteurs, filières... Enfin, nous programmons des journées collectives avec des jeux de rôle et un oral de présentation de leur choix de réorientation et de leur/s projet/s.

Quel est l'apport des séances collectives ?
L'échange entre "homologues" est capital. Cela donne une réelle dynamique, avec des étudiants d'horizons très différents. Des vocations de conseillers d'orientation se révèlent...

Combien d'étudiants ont déjà bénéficié de cette aide ?
Lancé depuis mars 2010, le projet nous a permis d'accompagner une quarantaine de jeunes. Il s'agit majoritairement d'étudiants de L1 qui n'ont pas eu leur année, leurs concours, qui n'ont pas été assez accompagnés dans leurs choix en terminale ou sont déçus de leur affectation car elle ne correspondait pas à leur 1er choix.

Contact : BIOP, Sophie DELON-ROLLAND
• Tél. : 01 55 65 63 26 • sdelon@ccip.fr

TEMOIGNAGES DE JEUNES

Jean
« Je suis en L2 de math mais je ne crois pas que ce soit ma voie… Je suis partagé entre me réorienter ou interrompre momentanément mes études pour réfléchir, reprendre confiance et me ressourcer. »

Jean choisira d'effectuer une mission d'animation culturelle auprès des jeunes dans le cadre du service civique. Cette interruption lui permettra de valider un projet identifié lors de REOSUP et de préparer sa rentrée 2011 avec sérénité.

Charlotte
« Je suis en L3 de biologie et doute beaucoup sur les perspectives professionnelles. J'hésite à reprendre des études plus "créatives" ou à m'ouvrir vers une autre compétence. »

Suite à de nombreuses recherches, aux éclairages apportés par les tests et aux échanges dans le cadre de REOSUP, Charlotte a pris conscience de la multitude de perspectives de sa filière. Aujourd'hui, elle part confiante et hésite entre l'université et les écoles d'ingénieur positionnées sur la conception d'urbanisme paysagé.

“ Lancé depuis mars 2010, le projet nous a permis d'accompagner une quarantaine de jeunes. ”

Présentation de la Mission Générale d'Insertion (M.G.I.) de l'Académie de Versailles. Mode d'emploi

LE PUBLIC

La M.G.I. s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans exposés au risque de sortie sans qualification, en voie de déscolarisation ou sortis depuis moins d'un an du système scolaire, sans possibilité immédiate de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

LE PREMIER CONTACT

Tout jeune sans solution doit impérativement contacter son établissement avant mi-septembre pour être recensé. Un entretien de situation lui est proposé pour envisager un maintien en formation initiale scolaire sur places vacantes, une poursuite d'étude en apprentissage ou toute autre solution de professionnalisation.

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA M.G.I.

Si l'entretien de situation n'aboutit à aucune solution, la M.G.I. organise des plateformes d'accueil de mi-septembre à mi-octobre.
Les élèves peuvent bénéficier de modules d'insertion qui les aident à faire le point sur leurs acquis, capacités et centres d'intérêts. Ceci afin d'obtenir le niveau nécessaire à l'entrée dans un cursus de formation professionnelle ou d'insertion. Si par la suite le jeune n'a toujours pas de projet professionnel, il peut participer à partir de janvier à une plateforme d'orientation et d'insertion et prendre contact avec des C.F.A., entreprises, conseillers d'orientation-psychologues...

LES AUTRES TYPES D'ACTION

- le MOREA (Module de Repréparation à l'Examen par Alternance) si l'élève a échoué 2 fois au C.A.P. ou B.E.P.

- le MODAL (Module d'Accueil en Lycée) : action basée sur l'alternance pour les jeunes de plus de 16 ans ayant interrompu leurs études en cours de 2nd cycle long, sans formation professionnelle.

- l'ITHAQUE (Itinéraire personnalisé d'Accès à la Qualification et au diplôme) pour les élèves qui allaient obtenir un diplôme ou une qualification, sont déscolarisés depuis moins d'un an et ont besoin d'une aide particulière.

- le GAIN (Groupe d'Aide à l'INsertion) : action de prévention du décrochage scolaire.

Contact : Mission Générale d'Insertion des Hauts-de-Seine • Tél. : 01 40 97 34 91

Les élèves peuvent bénéficier de modules d'insertion qui les aident à faire le point sur leurs acquis, capacités et centres d'intérêts.

QUELQUES CHIFFRES

En 2007-2008,

2 531 jeunes

ont bénéficié des actions de la M.G.I. dans l'académie de Versailles :

1 707

reçus en plateformes d'accueil et

824

bénéficiaires d'une action longue (module d'insertion).

La réforme du lycée

Après le lycée professionnel, c'est au tour du lycée général et technologique d'être réformé. Approuvées par le Conseil supérieur de l'éducation le 10 décembre 2009, les mesures proposées par le gouvernement entrent en vigueur dès la rentrée de septembre 2010.

Que s'est-il passé en 30 ans ? Entre 1980 et 2010, la France est passée de 26% à 66% d'une classe d'âge qui obtient le Bac. A côté de cela, on note qu'encore 50 000 jeunes quittent le lycée chaque année sans diplôme et que la moitié des étudiants échouent en 1ère année d'étude supérieure. Réalité insatisfaisante perfectible ou effet normal et inductible d'un système ? Débat ouvert qui ne laisse personne indifférent...
Même si le sentiment de réforme existe quasiment chaque année, cette fois les changements touchent directement l'organisation du travail des élèves ainsi que les matières enseignées.

GROS PLAN SUR LES DEUX THÉMATIQUES PRINCIPALES POUR CETTE RENTRÉE 2010.

1er axe : L'orientation et la détermination des filières

L'orientation au lycée sera plus progressive et plus souple. Des passerelles permettront aux élèves de changer plus facilement de filière, notamment par le biais de stages.

Même si le sentiment de réforme existe quasiment chaque année, cette fois les changements touchent directement l'organisation du travail des élèves ainsi que les matières enseignées.

La classe de Seconde est conçue pour que les élèves puissent déterminer la filière qui leur correspond le mieux. Pour exemple, l'apprentissage d'une 2ème langue étrangère devient obligatoire pour tous et deux enseignements dits « d'exploration » viennent interroger les élèves sur leur avenir et leurs choix. Dans le même esprit, la réforme souhaite un rééquilibrage entre la voie générale et la voie technologique ainsi qu'entre les différentes séries du Bac.
L'accompagnement des élèves sera renforcé par un tutorat et un suivi personnalisé afin de favoriser l'émergence d'un projet d'orientation.

2nd axe : Responsabilisation de chacun et accès à la culture

La vie lycéenne doit se développer au sein des établissements et les actions réalisées par les élèves à l'extérieur seront valorisées (bénévolat, formations, jobs, stages...).
Un livret de compétences attestera de ces réalisations. De plus, les lycées sont invités à favoriser dans le projet d'établissement les partenariats associatifs permettant aux élèves de s'engager et de vivre des expériences nouvelles.
Au point de vue culturel, un professeur volontaire sera nommé « référent culture ». Il aura à cœur d'animer la vie culturelle au sein de l'établissement, de développer des partenariats avec des structures culturelles et des artistes.
Le calendrier prévoit la mise en place sur 3 ans avec les classes de Seconde dès septembre 2010, les Premières en 2011 et les Terminales en 2012. Ces évolutions laissent entrevoir un avenir dynamique pour les relations entre les lycées et les structures d'animation et d'information jeunesse.

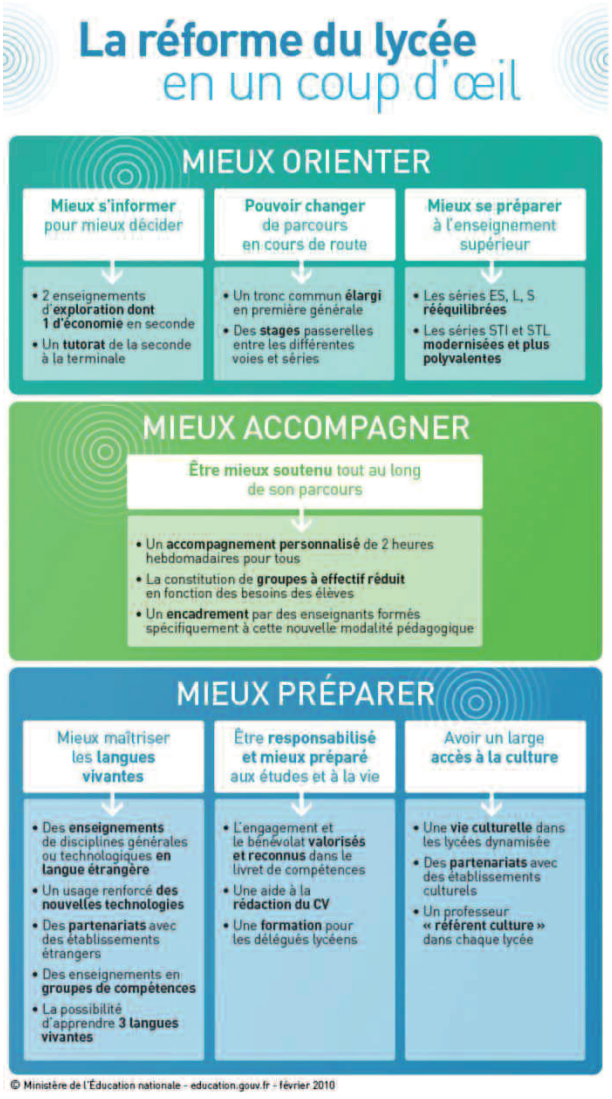
La réforme du lycée
en un coup d'œil
MIEUX ORIENTER
Mieux s'informer pour mieux décider
Pouvoir changer de parcours en cours de route
Mieux se préparer à l'enseignement supérieur
• 2 enseignements d'exploration dont 1 d'économie en seconde
• Un tutorat de la seconde à la terminale
• Un tronc commun élargi en première générale
• Des stages passerelles entre les différentes voies et séries
• Les séries ES, L, S rééquilibrées
• Les séries STI et STL modernisées et plus polyvalentes
MIEUX ACCOMPAGNER
Être mieux soutenu tout au long de son parcours
• Un accompagnement personnalisé de 2 heures hebdomadaires pour tous
• La constitution de groupes à effectif réduit en fonction des besoins des élèves
• Un encadrement par des enseignants formés spécifiquement à cette nouvelle modalité pédagogique
MIEUX PRÉPARER
Mieux maîtriser les langues vivantes
Être responsabilisé et mieux préparé aux études et à la vie
Avoir un large accès à la culture
• Des enseignements de disciplines générales ou technologiques en langue étrangère
• Un usage renforcé des nouvelles technologies
• Des partenariats avec des établissements étrangers
• Des enseignements en groupes de compétences
• La possibilité d'apprendre 3 langues vivantes
• L'engagement et le bénévolat valorisés et reconnus dans le livret de compétences
• Une aide à la rédaction du CV
• Une formation pour les délégués lycéens
• Une vie culturelle dans les lycées dynamisée
• Des partenariats avec des établissements culturels
• Un professeur « référent culture » dans chaque lycée
© Ministère de l'Éducation nationale - education.gouv.fr - février 2010

Philippe BAUDOUIN, Espaces Jeunes-BIJ d'Issy-les-Moulineaux

Source : « *Le nouveau lycée – Repères pour la rentrée 2010* », Ministère de l'Education nationale

Plus d'infos :
http://www.education.gouv.fr

Présentation du PIJ et de l'Espace Jeunes de Montrouge

Ouvert depuis le 15 septembre 2009, l'Espace Jeunes Michel Saint Martin de Montrouge a été labellisé Point Information Jeunesse en février 2010.

M. DONNAT, Responsable du service Jeunesse et Prévention de Montrouge, M. BLANCO, Directeur de l'Espace Jeunes, et Melle GUEGUEN, Informatrice Jeunesse, nous éclairent sur ce nouvel espace à disposition des jeunes.

© IJ 92

L'équipe de l'Espace Jeunes et du PIJ se montre toujours disponible.

© IJ 92

L'Espace Jeunes Michel Saint Martin.

© IJ 92

Le PIJ de Montrouge.

Quelles sont les raisons de la construction d'une nouvelle structure Jeunesse à Montrouge ?
L'objectif était de recentrer l'offre éducative des 14-17 ans, d'avoir un lieu dédié à l'Information Jeunesse et de proposer une offre de loisirs éducatifs et d'animation. Montrouge compte 45 000 habitants sur une surface de 2 km^2 : il s'agissait aussi de recentrer la structure géographiquement et de capter un nouveau public.

Quelles sont les activités proposées à l'Espace Jeunes Michel Saint Martin ?
Des activités de loisirs éducatifs, de l'accompagnement scolaire, la mise en place de projets individuels et collectifs ainsi que les services du PIJ. Depuis son ouverture, l'Espace Jeunes compte 80 adhérents.

L'Espace Jeunes est particulièrement attractif et fonctionnel. Comment a-t-il été conçu ?
La Ville de Montrouge a souhaité impliquer l'équipe d'animation. Celle-ci a réfléchi à l'aménagement de l'espace et participé à des réunions avec les services techniques de la Ville et des professionnels du bâtiment. Le groupe de travail a élaboré un projet esthétique tout en respectant le budget alloué : des locaux entièrement dédiés aux jeunes, généralistes et fonctionnels, avec un accueil polyvalent associé à des salles d'activités.

Pouvez-vous nous donner quelques précisions par rapport à ces salles d'activités ?
L'Espace Jeunes atteint une surface de 580 m^2 sur 2 niveaux. Sont à disposition : une salle de projection vidéo, une salle de réunion, une salle informatique, une salle pour l'accompagnement scolaire avec un accès ascenseur, une salle de danse, une salle de douche et du matériel pédagogique.

Avez-vous sollicité des jeunes pour la décoration ?
En effet, l'équipe d'animation a consulté certains jeunes pour avoir leur avis. Nous avons également apporté des éléments réalisés par des jeunes dans leur ancienne structure Jeunesse : la table mosaïque située dans la pièce principale, des grafs et une toile de 6m de long.

Comment le PIJ s'insère-t-il dans l'Espace Jeunes ?
Le PIJ dédié aux 16-25 ans se trouve à l'entrée. Il est ouvert de 17h à 19h tous les soirs ainsi que le mercredi et le samedi matin. La plupart des jeunes accueillis jusqu'à présent ont 16-17 ans et sont étudiants. Le samedi, la fréquentation du public étudiant ou travaillant dans le milieu de l'animation est particulièrement importante. Melle GUEGUEN, l'informatrice jeunesse, a reçu plusieurs propositions de jeunes qui souhaitent animer eux-mêmes des ateliers.

La distinction entre les activités du PIJ et celles de l'Espace Jeunes est-elle claire pour le public ?
Pour l'instant, il n'y a jamais eu de confusion entre l'espace réservé à l'Information Jeunesse et l'espace de loisirs. Les structures sont bien repérées selon les tranches d'âge ; les missions sont également clairement définies et séparées. Deux outils de communication distincts ont été créés : une plaquette sur l'Espace Jeunes Michel Saint Martin dédié aux 14-17 ans et une plaquette sur le PIJ dédié aux 16-25 ans.

Les jeunes fréquentant l'ancienne structure dévolue aux 14-17 ans viennent-ils désormais ici ?
Oui, en majorité. Un petit nombre d'entre eux ne vient pas car ce n'est pas leur quartier, ils ne se sentent pas « chez eux » ici. L'ancienne structure a servi à nourrir la réflexion de l'équipe du service Jeunesse. Il reste désormais à voir comment les jeunes s'approprient l'endroit...

Contact : • Service Jeunesse et Prévention, Stefan DONNAT • Tél. : 01 46 12 72 71 • s.donnat@ville-montrouge.fr
Point Information Jeunesse, Sandrine Kim GUEGUEN • Tél. : 01 46 12 72 38 • S.GUEGUEN@ville-montrouge.fr
Adresse : Espace Michel Saint Martin, 84 avenue Jean Jaurès, 92120 Montrouge

IJ 92

28 septembre : Journée des nouveaux arrivants
2 octobre : Rencontre des Juniors Associations à Asnières
12 octobre : Réunion de réseau « Partenariats avec les établissements scolaires » à Châtenay-Malabry
9 novembre : Journée de l'éducation partagée sur « L'autonomie des jeunes » au CDDP de Boulogne-Billancourt
16 et 23 novembre : Formation « Aborder la santé dans l'IJ » à Bois-Colombes
• **Contact :** Association IJ 92, Magali BOULIC, 06 12 99 53 38, ij92.contact@gmail.com

CIDJ

23 septembre : Petit-déjeuner thématique « Pôle Emploi » et atelier « Le marché de l'emploi et les secteurs qui recrutent »
24 septembre : Atelier « Logement des jeunes » animé par le CLLAJ de Paris
27 septembre : Ateliers-conférences « Les amendes et l'endettement des jeunes » et « Les mineurs étrangers »
28 septembre : Atelier « Comment accompagner un jeune dans son choix d'orientation ? »
29 septembre : « Réussir sa rentrée en toute détente » (public jeune)
30 septembre : « L'alimentation » (public jeune)

© IJ 92

4 au 7 octobre : Semaine de l'insertion professionnelle (4 forums pour tous les jeunes)
5 octobre : Stage de formation multimédia « Publier, (re)diffuser des contenus »
14 octobre : Petit-déjeuner thématique « Point Info VAE »
15 octobre : Atelier « Monter un atelier multimédia »
18 octobre : Echange entre pairs « Comment appréhender les questions de santé auprès des jeunes ? »
18 au 24 octobre : Manifestations sur les pratiques culturelles et artistiques des jeunes dans les structures du réseau IJ Ile-de-France (public jeune)
19 octobre : Atelier « Outils de communication du réseau IJ Ile-de-France »
16 novembre : Ateliers « Mobilité en Europe – Eurodesk » et « Service Volontaire Européen »
18 novembre : Colloque national du CIDJ « Communication et information des jeunes : quels codes, quels langages ? »
22 au 28 novembre : Manifestations sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration dans les structures du réseau IJ Ile-de-France (public jeune)
• **Contact :** CIDJ, 01 44 49 13 18, formation-reseau@cidj.com

Réseau IJ 92

16 et 30 septembre : «Baby-sitting dating» (rencontre parents/baby-sitter) de 18h à 20h.
• Contact : BIJ de Suresnes, 01 47 72 35 73
25 septembre : Forum Jeunesse en Action III « Journée d'information pour bien démarrer la vie lycéenne et étudiante & Année internationale de la Jeunesse » (information sur les principaux acteurs et leurs champs d'action, stands, diffusion d'outils / guides / brochures).
• Contact : BIJ de Clichy, 01 47 15 32 28

© Ville de Clichy

30 septembre : Rencontre sur les politiques locales de Jeunesse à Issy-les-Moulineaux (conférences et ateliers thématiques).
• Contact : CLAVIM, 01 41 23 86 07 ou BIJ-Espace Jeunes, 01 41 23 83 50
7 octobre : Prévention Sida et IST au Lycée Jean Jaurès de Châtenay-Malabry. • Contact : BIJ de Châtenay-Malabry, 01 46 60 66 66
15 octobre : Forum de l'avenir des jeunes (informations sur diverses thématiques : Démarches et formalités administratives, Insertion professionnelle et sociale, Protection familiale et infantile, Aides financières, Prévention Santé, Droit du travail, Enseignement, Multimédia, etc.). • Contact : BIJ de Bois-Colombes, 01 47 80 30 05

© Franz Pfluegl - Fotolia.com

22 octobre : Prévention Sécurité Routière au collège Pierre Brossolette de Châtenay-Malabry (classes de 3ème). • Contact : BIJ de Châtenay-Malabry, 01 46 60 66 66
Début novembre : Forum des jobs d'hiver à Rueil-Malmaison. • Contact : BIJ de Rueil-Malmaison, 01 47 32 82 78 et BIJ de Suresnes, 01 47 72 35 73

Bienvenue à :

Sandra LEROSIER, BIJ d'Antony
Frédérique SAVELIEFF, BIJ de Châtillon
Martin FAVREAU, BIJ de Courbevoie (remplacement longue durée de Florence Le Coz)
Damien RODRIGUES, PIJ de Fontenay-aux-Roses
Audrey BEAUVAIS et Mamadou TOURE, PIJ de Meudon
Emilie GIRARD, L'esc@le – BIJ de Sèvres

Bonne continuation à :

Barbara JOSSE, BIJ de Boulogne-Billancourt
Charlotte SENE, PIJ de Clamart
Pascaline MARCEAU, PIJ de Fontenay-aux-Roses
Aurélie ALBOT et Yann FRIGANT, PIJ de Meudon
Gilles DOMARLE et Max ABALO, L'esc@le – BIJ de Sèvres

PARTENAIRE

A financé cette édition :
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine
DDCS 92

IJscope 92 est une publication de l'Association IJ 92
Siège social
DDCS
167 / 177 avenue Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex

Contact :
Magali BOULIC
06 12 99 53 38 – ij92.contact@gmail.com
www.ij92.net

Directrice de la publication :
Aurélie SEROUX
Rédactrice en chef :
Magali BOULIC
Conseiller rédactionnel :
Philippe BAUDOUIN

Crédits photos : réseau IJ 92 et divers, iStockPhoto, Fotolia

Conception graphique et réalisation :
Luc POIGNIEZ, Agence CréaClic !

ISSN : 1771-5237
Dépôt légal : à parution
Gratuit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE